

Montréal, le 4 décembre 2014

6212-09-066

Bonjour, je m'intéresse au projet, car je crois sincèrement qu'il n'est pas justifiable et qu'il ne devrait pas être autorisé par le gouvernement.

Selon les dires de Mr Bolullo, le réseau est fiable et Hydro Québec n'est pas en mesure de déposer les données concernant la non-fiabilité du réseau.

Le processus pour faire autoriser le projet n'est pas transparent et Hydro Québec néglige de présenter un portrait impartial de l'acceptabilité sociale, environnemental et économique. Pour un citoyen, il est très difficile d'obtenir des réponses claires à nos questions. En première partie de l'audience, j'ai demandé au promoteur ainsi qu'à d'autres intervenants de déposer les données relatives à l'ensemble de toutes les mesures mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique incluant des chiffres pour le passé, le présent et l'avenir, incluant les données de divers paliers du gouvernement (niveau municipal, provincial et fédéral). J'ai aussi demandé de déposer des données relatives à la subtilisation d'énergie (passée, présente et projetée), l'historique des pointes de consommation et une multitude d'autres questions dont les experts n'ont pu déposer avant la rédaction de mon mémoire.

Non seulement les réponses à mes questions n'ont pas été déposées, j'ai constaté que le promoteur ainsi que divers intervenants détournent des questions simples en répondant de façon à ne pas réellement répondre ou en nous référant à des données en lignes incomplètes. Il est primordial que les questions soient répondues de façon simple, le promoteur et les intervenants se doivent de vulgariser de façon impartiale afin que le commun des mortels puisse facilement se faire une opinion sur le sujet.

En première partie de l'audience, une question qui me paraissait la plus simple à répondre est restée sous silence. Un citoyen a posé la question : quels sont les problèmes avec le projet? C'est une question je l'avoue assez large, mais je crois que Hydro Québec ainsi que tous les intervenants doivent répondre de façon exhaustive et surtout de la vulgariser par la suite afin que les citoyens puissent prendre des décisions éclairées et écrire des mémoires. À ce jour, Hydro et les intervenants n'ont pas répondu à cette question toute simple et malheureusement, le compte à rebours est terminé.

Certains groupes de citoyens nous informent sur les points qui ne tournent pas rond avec le projet, mais c'est « David contre Goliath » le promoteur et les intervenants se doivent de vulgariser en toute impartialité les bons et mauvais côtés de la médaille, ce qui n'a pas été fait. De plus, un projet de 1350 Millon doit être présenté à l'ensemble de la population du Québec. Je constate que le promoteur a concentré ses séances d'information dans les MRC où ils envisageaient passer leurs lignes, mais les autres québécois sont-ils maîtres chez eux? Ne devraient-ils pas être informés pour un projet de telle envergure. Il est primordial de demander l'avis à ses voisins avant d'entreprendre des projets avec autant de répercussions. De plus, 40% du tracé projeté passe dans des MRC dont des résolutions ont été adoptées contre le projet. Si vous voulez construire une clôture mitoyenne et que 40% de vos voisins sont contre, croyez-vous qu'il est plus logique d'installer la clôture chez vous ou de façon mitoyenne? C'est des principes de base dont des experts d'Hydro se doivent d'appliquer afin d'obtenir l'accueil favorable des collectivités et de l'ensemble de la population, ce qui n'a pas été fait.

Croyez-vous que le processus est équitable en laissant aux citoyens de l'ensemble du Québec un délai de 14 jours pour prendre la décision de déposer un mémoire et 22 jours pour le déposer alors que les instigateurs du projet travaillent sur le dossier depuis octobre 2010 et qu'une quantité industrielle de documents est à étudier. C'est vraiment difficile pour un citoyen de prendre connaissance de l'ensemble des documents non vulgarisé et fournir une opinion dans un délai aussi court. Le bureau d'audience jouit d'un délai beaucoup plus long pour déposer leurs recommandations et ils sont probablement une équipe de plusieurs personnes.

Je demande officiellement au bureau d'audience publique qui est un organisme impartial, de faire une demande au ministre afin d'ouvrir à nouveau la période de questions pour obtenir des réponses complètes et modifier les dates de dépôt des mémoires afin que l'ensemble des Québécois soit au courant du projet et puissent écrire des mémoires.

Avant de mettre notre réseau sur les stéroïdes de façon précipitée, il est primordial que les citoyens ainsi que le gouvernement mettent en œuvre de façon concrète des mesures d'efficacité énergétique exemplaire en bonifiant les programmes d'efficacité énergétique de base déjà en place afin de réduire notre consommation dans le domaine du bâtiment et des industries. Allez voir les maisons passives de nos amis allemands et vous verrez que notre parc immobilier fait piètre allure. Au Québec, nous avons accès à une quantité gigantesque d'énergie, mais il faut inévitablement prendre des mesures afin de diminuer notre consommation dans le domaine bâti pour qu'on puisse faire une transition vers des modes de transport électrique sans engorger le réseau.

Monsieur le ministre, avant d'autoriser une ligne inutile, je vous suggère d'évaluer la possibilité d'injecter 1350 millions dans les programmes d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation et soulager les propriétaires qui ont une facture salée lors des mois d'hiver. Dans ce cas, je crois sincèrement que la ligne Chamouchouane/bout de l'île sera inutile, spécifiquement si les fonds sont injectés dans la région métropolitaine, et ce tout en ayant des retombées économiques tout aussi importantes qu'une nouvelle 735kv. Pas besoin de faire une étude pour comprendre qu'offrir au Québécois un projet leur permettant de réduire leurs factures tout en augmentant le confort sera gage d'une acceptabilité sociale exemplaire.

Alexandre Richard
Citoyen du Québec